



Blohorn®
— FORMATION —

By Blohorn Avocats

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

GRENOBLE

Avec plus de 2500 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 23 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 95% de clients très satisfaits.



Jeudi 05 février 2026 :

Actualité sociale de 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00 autour d'un
petit-déjeuner



Park Hôtel Grenoble – M Gallery

10 place Paul Mistral
38000 GRENOBLE

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04.38.02.12.75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

Prochaine session

Jeudi 21 mai 2026



Tarifs

Convention annuelle 2026 (4 sessions)
Frais pédagogiques : 3 683 € HT



Animateur

Rachel BOIVIN

Juriste droit social

PUBLICS CONCERNÉS

Chefs d'entreprises, Responsables services RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Experts-Comptables, Collaborateurs paie (aucun prérequis nécessaire)

ACTUALITÉ EN DROIT SOCIAL

Ce début d'année sera l'occasion de décrypter les apports de la loi de financement de la sécurité sociale en abordant notamment la réforme des retraites, l'encadrement du versement des IJSS, l'alourdissement du coût des ruptures conventionnelles ou encore création d'un congé supplémentaire à la naissance. Nous ferons également le point sur la simplification des procédures de contrôle et de recouvrement Urssaf et sur les nouvelles perspectives de négociation en matière d'emploi des seniors. Côté jurisprudence, nous nous interrogerons notamment sur la reconnaissance d'un accident du travail à la suite d'un mail d'un supérieur hiérarchique et sur les précisions récentes apportées à la procédure de licenciement pour inaptitude.

Lors de cette session sera également abordée une question essentielle pour les entreprises, à savoir comme évaluer le risque d'une rupture de contrat de travail.

Thèmes

L'ACTUALITÉ LÉGALE ET RÉGLEMENTAIRE :

- Conclusion, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paie
- Hygiène et sécurité au travail

L'ACTUALITÉ DES CONVENTIONS COLLECTIVES

L'ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles précisions législatives et jurisprudentielles ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Adaptation de l'animateur et du power point en fonction des participants
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final via Quizzweb
- Tour de table (selon le nombre de participants)

CONTENU

L'ACTUALITÉ LÉGISLATIVE

Loi de financement de Sécurité Sociale pour 2026

- Suspension et aménagement du calendrier de la réforme des retraites
- Coût des ruptures conventionnelles et mises à la retraite, impact sur les cotisations et exonérations
- Encadrement de la durée des arrêts maladie et du versement des IJSS
- Création d'un congé supplémentaire de naissance

Contribution OETH : reconduction de la déductibilité des dépenses de partenariat

Procédure de contrôle et de recouvrement Urssaf : comprendre les règles de simplification

Actualité paie

- Adaptation de la réglementation au BOSS en matière de fait générateur des cotisations et des règles de rattachement
- Précisions sur le décompte des congés payés et des jours de repos pour les salariés à temps partiel

Rupture de contrat de travail – évaluer les risques avant d'agir

L'ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

Exécution du contrat

- Droit d'accès aux informations personnelles et enquête interne
- Egalité de traitement – rémunération perçue par un salarié intérimaire
- Prise en compte des congés payés dans le seuil de déclenchement des heures supplémentaires - extension au décompte de la durée du travail sur deux semaines
- Conservation des demandes de dispense d'adhésion au régime collectif de prévoyance

Accidents du travail et maladies professionnelles

- Un choc émotionnel subi en télétravail est-il constitutif d'un accident du travail ?
- Propos choquants ou humour – attention à l'obligation de sécurité

Rupture du contrat

- La lecture d'un mail anodin peut-il provoquer un accident du travail ?
- Le soin à apporter à la rédaction de la lettre de licenciement
- La constatation de l'inaptitude lors de la visite médicale de reprise alors que le salarié est de nouveau placé en arrêt maladie est-elle valable ?
- Caractérisation de la force majeure lors de la rupture anticipée du CDD
- Précisions sur le licenciement pour absence prolongée d'un salarié en arrêt maladie d'origine professionnelle